

Saint-Malo, le 15 janvier 2014  
Communiqué de presse

**Le 25 janvier 2014 à 12h00**

**A la Maison de la Famille**

**18 rue de la Distillerie - Saint-Malo**

---

**A l'occasion de la cérémonie des vœux de l'Adapei-Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine**

**Jean-Louis Tourenne**, Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, **Isabelle Toxé**, Présidente de l'Adapei-Les papillons blancs d'Ille-et-Vilaine et **Jean Schmid**, Directeur de la communauté hospitalière de territoire Rance Émeraude - Centres Hospitaliers de Saint Malo-Dinan-Cancale

**Signeront la convention de transfert de gestion du Foyer de Vie « Les Quatre Pavillons » du Centre Hospitalier de Saint-Malo à l'Adapei 35.**

**En quelques mots :**

Le foyer de vie « les quatre pavillons » est une structure médico-sociale créée au sein du Centre Hospitalier de Saint Malo depuis 1989.

Dans le cadre du Projet Territorial de Santé et en tant qu'hôpital de référence du Territoire n° 6, le Centre Hospitalier de Saint Malo souhaite se recentrer sur ses missions principales à savoir le MCO (Médecine, Chirurgie et Obstétrique), le SSR (Soins de Suite et Réadaptation), la Santé Mentale et le secteur gériatrique.

C'est pourquoi le Centre Hospitalier a recherché un opérateur, reconnu pour son expertise dans le champ du handicap, capable de reprendre la gestion du foyer de vie et de réaliser l'ensemble des projets (infrastructures et organisation du foyer de vie) afin de répondre aux besoins des résidents qui y sont accueillis.

Son choix s'est porté sur l'Adapei 35 (Association des Amis et Parents de personnes handicapées mentales d'Ille-et-Vilaine).

**Objet de la convention**

Le foyer de vie « Les quatre pavillons » est une structure médico-sociale au sens de l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles. Cette convention a pour objet de préciser les modalités pratiques du transfert de gestion du foyer de vie du Centre Hospitalier de Saint Malo vers l'Adapei 35.

Le transfert de gestion du foyer de vie « Les quatre pavillons » concerne l'unité d'hébergement de 43 places et l'unité d'accueil de jour de 10 places. Cet ensemble regroupé sous l'intitulé : « foyer de vie des quatre pavillons » a fait l'**objet d'arrêtés** d'autorisations par les autorités compétentes.

Le transfert de gestion du foyer de vie « les quatre pavillons » à l'Adapei 35 est officialisé par un nouvel arrêté du Président du Conseil Général d'Ille et Vilaine en date du 10 décembre 2013 pour un transfert de gestion au 1er janvier 2014.

### **Contacts presse :**

**Stéphanie Guitton – Communication – Adapei-Les papillons blancs d’Ille-et-Vilaine**

02 99 86 17 41 – s.guitton@adapei35.asso.fr

**Paul Vulcain – chargé de communication – Centres Hospitaliers de Saint Malo-Dinan-Cancale**

02 99 21 20 80 – paul.vulcain@cht-ranceemeraude.fr

### **A propos de...**

#### **L’Adapei – les papillons blancs d’Ille-et-Vilaine**

L’Association Adapei - Les papillons blancs d’Ille-et-Vilaine a été créée en 1961 par des parents d’enfants en situation de handicap mental unis autour de préoccupations communes :

- accueillir les personnes handicapées mentales et leurs parents
- écouter et aider
- promouvoir des réponses adaptées aux besoins des personnes
- mettre en œuvre les moyens permettant de garantir les droits des personnes handicapées mentales

L’Association Adapei - les Papillons Blancs d’Ille et Vilaine intervient sur le département.

Elle a créé à ce jour 32 établissements et services qui accompagnent et accueillent plus de 2200 personnes en situation de handicap mental. Elle emploie 1100 salariés et développe une action importante à partir de son réseau de bénévoles.

Plus d’informations sur : [www.adapei35.com](http://www.adapei35.com)